

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 933

présenté par

M. Bruneau, M. Bataille, M. Castiglione, M. Mazaury, M. Naegelen et M. Viry

ARTICLE 23

Compléter l'alinéa 43 par les mots :

« pour cette raison ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La phrase n'est pas claire sur les raisons pour lequel la personne détenue pourrais refuser de comparaitre, cet amendement à vous objectif de préciser la situation et de la limiter à la l'emploi de moyens audiovisuels.